## ANNEXE A : Modèle du formulaire destiné au pharmacien hospitalier :

Formulaire destiné au pharmacien hospitalier préalablement à la facturation de la spécialité BUSILVEX (§ 4890000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001)

## I - Identification du bénéficiaire (nom, prénom, N° d'affiliation) :

## II - Eléments à attester par le médecin spécialiste responsable du traitement :

lo.	soussid	nná d	loctour	on m	AAAA	sino.
JE	SOUSSIL	anc, u	ioci <del>c</del> ui	C11 11	ieuei	лн IC.

- ⊔ spécialiste en hématologie avec une compétence particulière des traitements de conditionnement préalables à une greffe conventionnelle de cellules souches hématopoïétiques ;
- □ spécialiste en pédiatrie avec une compétence particulière des traitements de conditionnement préalables à une greffe conventionnelle de cellules souches hématopoïétiques ;

certifie que les conditions figurant au point a) du § 489000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001 pour le remboursement de l'administration de la spécialité BUSILVEX chez ce patient sont toutes remplies, car cette administration a été réalisée pour la Situation attestée ci-dessous :

- 1. En ce qui concerne le diagnostic précis et la situation clinique de ce patient préalablement à l'initiation d'un traitement de conditionnement à base de BUSILVEX, j'atteste les éléments suivants :
  - 1.1. Pathologie initiale nécessitant une transplantation de cellules souches hématopoïétiques :
  - 1.2. L'âge du patient est actuellement inférieur à 18 ans ;
  - 1.3. Le traitement par BUSILVEX sera suivi par du cyclophosphamide (BuCy) ou du melphalan (BuMel):

⊔ BuCy

⊔ BuMel

1.4. Le poids du patient est de : ⊔⊔ kg.

Tenant compte de la posologie recommandée pour BUSILVEX reprise dans le tableau ci-dessous, je certifie que pour ce patient, un traitement de 4 jours consécutifs nécessite

⊔⊔ flacons (en fonction de la catégorie de poids maximum 8 ou 16 flacons)

La posologie recommandée de Busilvex est la suivante:

Poids corporel (kg)	dose de Busilvex (mg/kg)	
< 9	1.0	
9 à <16	1.2	
16 à 23	1.1	
> 23 à 34	0.95	
> 34	0.8	

En conséquence,	Nombre de flacons maximum autorisés	Poids du patient		
pour les 4 jours de traitement	8 flacons	≤ 31,6 kg ou compris entre	[34 - 37,5kg]	
	16 flacons	compris entre [ 31,6 - 34 kg]	Ou > 37,5 kg	

2. Je m'engage à tenir à la disposition du médecin-conseil les éléments de preuve établissant que mon patient se trouve dans la situation attestée .

Sur base des éléments mentionnés ci-dessus, j'atteste que ce patient nécessite de recevoir le remboursement de la spécialité BUSILVEX et je m'engage à respecter la posologie variant en fonction de 5 tranches de poids de 0,8 mg/kg à 1,2 mg/kg de busulfan en perfusion intraveineuse de 2 heures toutes les 6 heures pendant 4 jours consécutifs.

	בורחרור (nom)				
UUUUUUUUUUUUUUUU (prénom)					
1-uuuu- uu-uuu (N° INAMI)					
uu/ uu/ uuuu (Date)					
	(CACHET) (SIGNATURE DU MEDECIN)				

III - Identification du médecin spécialiste responsable du traitement (nom, prénom, N°INAMI):